

# Trajectoire géographique et occupation de l'espace urbain du Grand Sudbury par les immigrants francophones

**Annie Koffi et Moustapha Soumahoro**

*Département de géographie,  
Université Laurentienne*

## Résumé

*Depuis quelques années l'immigration francophone dans le Grand Sudbury est en constante augmentation. Cette immigration suit une logique d'intégration dont les aspects sociologiques, économiques et culturels ont été beaucoup étudiés. Toutefois, l'étude de la dimension spatiale qui caractérise ce processus migratoire reste embryonnaire. La trajectoire géographique et le processus d'occupation de l'espace définis par les immigrants constituent un outil primordial d'analyse de leur intégration et de leur impact spatial sur la configuration territoriale de la ville du Grand Sudbury. Dès lors, l'objectif de la présente étude est de comprendre si la trajectoire géographique et l'occupation de l'espace actuel aboutissent à la mise en place d'une hétérogénéité spatiale ou à une homogénéité spatiale ? En d'autres termes, la trajectoire et l'occupation spatiale des immigrants francophones permettent-elles d'envisager un processus d'agrégation spatiale ou de désagrégation spatiale? Suite à une enquête terrain, l'étude montre que l'occupation de l'espace par les immigrants francophones n'aboutit pas nécessairement à une ségrégation spatiale ou du moins à une ghettoïsation de l'espace urbain à Sudbury.*

*Mots clés: Immigrants francophones, trajectoire géographique, occupation spatiale*

## Introduction

Selon Statistique Canada (2006), entre 2001 et 2006, l'immigration a été à l'origine des deux tiers de la croissance démographique du pays. Les immigrants sont repartis aussi bien dans les grandes villes que dans les villes moyennes dont le Grand Sudbury, ville minière en pleine expansion qui depuis des décennies continue d'attirer des immigrants parmi lesquels des francophones aussi bien du Canada que d'ailleurs. D'un point de vue historique, l'occupation de l'espace urbain de Sudbury par les premiers immigrants d'origine ukrainienne, italienne, finlandaise, francophone, etc. a été marquée par une intégration identitaire et s'est traduite par la création des quartiers ethniques.

Toutefois, et ce au regard de la situation actuelle, la ségrégation selon l'appartenance ethnique a connu une évolution significative. Cette évolution s'appuie sur un dynamisme structurel qui fait apparaître de plus en plus une forme potentielle de ségrégation non liée à l'ethnie, mais du fait de l'économie et du social. Cette réalité a créé sur le terrain urbain des espaces homogènes ou hétérogènes, des espaces égalitaires ou inégalitaires en constante évolution soit en complémentarité soit en apposition. C'est dans ce schéma de ségrégation plus ou moins flou, relativement étudié, que l'immigration francophone récente s'intègre progressivement.

Ce schéma fournit un champ nouveau de réflexion et de questionnement des attitudes des nouveaux immigrants. La dynamique de ségrégation fait partie intégrante des mécanismes en marche dans l'espace urbain de la ville du Grand Sudbury. À travers ces mécanismes, on se trouve soit face à des espaces homogènes, soit à des espaces inégalitaires qui, par le biais des effets de quartier, produisent eux-mêmes de nouvelles inégalités socio-économiques. La lutte contre la ségrégation spatiale est un objectif de la plupart des politiques urbaines affirmées dans le cadre des développements des villes et du développement durable d'autant plus que les phénomènes de ghettoïsation observés dans les villes ne se sont pas faits de façon spontanée. C'est le résultat d'un processus lent et très subtil. Éviter une telle situation passe nécessairement par des études efficaces afin d'analyser le degré de ségrégation des espaces urbains pour déceler des indices, prévenir ou freiner de telle ghettoïsation.

À Sudbury, la pertinence de cette étude réside dans le fait que la plupart des recherches effectuées dans le domaine de l'immigration récente des francophones ont surtout portées sur les aspects de l'intégration professionnelle et sur les politiques d'attraction et de maintien. Rares sont les études sur l'immigration des francophones à Sudbury qui ont porté sur l'occupation spatiale de l'espace urbain par les immigrants. Cet aspect reste relativement peu exploré, d'où l'intérêt de la présente étude pour se faire une idée de la réalité actuelle. À la longue, cette recherche se veut un outil d'aide ou une piste de réflexion potentielle à la prise de décision par les autorités de Sudbury pour une meilleure planification urbaine, sociale et économique de la ville.

Ce travail de recherche axé sur la trajectoire géographique et l'occupation de l'espace urbain du Grand Sudbury s'intéresse au processus de déplacement des immigrants, aux raisons ou aux motivations qui sous-tendent leur localisation et leur mobilité, ainsi que l'impact éventuel que cela pourrait avoir sur l'aménagement du territoire. Il s'articule autour de cinq parties. La première partie du travail portera sur les objectifs, les questions et l'hypothèse de recherche. La deuxième partie portera sur les concepts relatifs à la trajectoire géographique et à l'occupation spatiale. Dans la troisième section, l'approche méthodique sera exposée en décrivant les données utilisées et les indices relatifs au sujet. La quatrième partie sera consacrée à l'analyse des résultats. La cinquième et dernière partie va se concentrer sur la discussion des résultats.

## **Objectif et hypothèse de recherche**

L'immigration francophone dans le Grand Sudbury est en constante augmentation. Cette immigration suit une logique d'intégration dont les aspects sociologiques, économiques et culturels ont été beaucoup étudiés tandis que la dimension spatiale caractérisant le processus migratoire reste embryonnaire. La trajectoire géographique et le processus d'occupation de l'espace définis par les immigrants constituent un outil primordial d'analyse de leur intégration et de leur impact spatial sur la configuration territoriale d'une ville. Dès lors, l'objectif de la présente étude est de comprendre si la trajectoire et l'occupation spatiale des immigrants francophones de Sudbury permettent d'envisager un processus d'agrégation spatiale ou de désagrégation spatiale.

Cet objectif permet de prendre en compte une série de questions fondamentales. En effet, on veut savoir comment et pourquoi les immigrants francophones se localisent. Autrement dit, la localisation obéit-elle à des lois ou est-elle le fait du hasard ? Ou encore, est-ce que l'occupation de l'espace actuel par les immigrants francophones est ségrégative ou est-ce que cette occupation se fonde dans l'espace, c'est-à-dire qu'elle est homogène ? Qu'est-ce qui influence l'occupation de l'espace et la mobilité des immigrants francophones à Sudbury ? À quel niveau de ségrégation se situe Sudbury ? Doit-on redouter un phénomène de ghettoïsation dans les années à venir ? En

d'autres termes, la trajectoire et l'occupation spatiale des immigrants francophones permet-elle d'envisager un processus d'agrégation ou de désagrégation? Autant de questions auxquelles cette analyse nous permettra de répondre en partant d'une hypothèse clairement définie à savoir que: l'occupation de l'espace par les immigrants francophones ne répond pas à une logique et n'aboutit donc pas nécessairement à une ségrégation spatiale ou du moins à une ghettoïsation de l'espace urbain à Sudbury.

## Cadre conceptuel de la recherche

Le cadre conceptuel permet de mieux aborder les questions relatives à la trajectoire géographique et à l'occupation de l'espace urbain du Grand Sudbury par les immigrants francophones. Parmi ces concepts, il y a la notion de trajectoire qui est un concept polysémique, difficile à définir. Toutefois, nous pouvons aborder certains des aspects de cette notion qui sont nécessaires à la compréhension du sujet. La trajectoire d'un point est, dans un référentiel, l'ensemble des positions successives occupées par ce point au cours du temps. Dans le dictionnaire *Larousse*, la trajectoire est «une ligne décrite par un point matériel en mouvement définie par son origine, sa flèche et son point d'impact ». En géographie, la trajectoire géographique est d'abord une route, un itinéraire. Elle induit un point de départ et un point d'arrivée. Elle se rapporte à la notion de « ... *circulation [qui] est à la base de toute géographie et de toute politique* » J. Gottmann (citée par Violaine Jolivet, 2007). L'immigrant, en quittant son point d'attache, se demande dans quelle direction aller. La trajectoire dans ce cas est d'abord une route, un itinéraire que l'immigrant cherche à suivre. En fait, cette trajectoire implique un point de départ et un point d'arrivée.

En science sociale, on appelle trajectoire la suite des positions sociales occupées par un individu durant sa vie ou une partie de sa vie. Dans ce contexte, la trajectoire sociale est un tracé de vie, une vie que l'immigrant souhaite meilleure. Cette notion porte ainsi en elle une vision d'amélioration des conditions de vie, des rêves d'ascension sociale et sera déterminée par une trajectoire spatiale. Cette notion renvoie au modèle d'inspiration sociologique de Burgess de l'école de Chicago datant de 1925. Le but de la recherche de Burgess était d'expliquer le processus d'intégration des immigrants (venus d'Europe, des États-Unis ou d'Asie) dans le territoire urbain de Chicago. L'une des idées principales qui ressort de cette étude est qu'il se produit une ascension sociale des immigrants. Celle-ci entraîne un déplacement d'un quartier à l'autre suivant un schéma par zones concentriques. Dès lors, une communauté se transforme sans cesse car les familles déménagent dès qu'elles le peuvent de quartiers moins aisés à des quartiers plus aisés et plus sécuritaires.

La trajectoire sociale inclut également la trajectoire professionnelle ou trajectoire d'emploi qui renvoie au passage d'un statut à un autre. La notion de trajectoire ainsi définie sera une des notions centrales de notre réflexion d'autant plus qu'elle permettra d'appréhender le sujet de recherche dans son interaction avec l'espace, un concept à emploi multiple qui se trouve au centre de la réflexion géographique. Selon A. Bailly et H. Beguin (1995), le concept d'espace et sa fonction organisatrice regroupent trois tendances qui sont l'espace absolu, l'espace relatif et l'espace perçu ou vécu.

L'espace absolu sert de cadre de référence aux observations géographiques. Il est donc synonyme de lieu que l'on définit par sa latitude et sa longitude. Ils notent à cet effet que « l'espace absolu est un cadre dans lequel s'inscrivent les objets et les événements ». L'espace relatif est celui

qui sert à la fois de cadre de référence (lieu) et de support matériel aux phénomènes étudiés. E. Kant (2001) le démontre lorsqu'il avance que l'espace est le contenant et le contenu. L'espace perçu ou l'espace vécu est celui qui témoigne des liens que l'être entretient avec les lieux. Il se confond avec la territorialité. À différents niveaux, nous chargeons les lieux de nos pensées. Les lieux humanisés expriment la projection de nos pensées et de nos perceptions dans un espace géographique donné. Les spécialistes de la géographie culturelle rendent cette réalité par les pratiques sociales et spatiales.

Selon Roger Brunet (1993), l'espace est une étendue terrestre utilisée et aménagée par les sociétés en vue de leur reproduction. C'est aussi un ensemble des lieux et de leurs relations. Au sens banal, c'est une portion définie de la surface de la terre (pas nécessairement une région, un territoire ou un système spatial) (Brunet et al, 2005). Dans la même logique, Jean Gottmann (1950) parle de l'organisation de l'espace en termes de qualité et de quantité. Pour lui, c'est l'espace accessible aux hommes, un espace de qualité, différencié, concret, mais complexe, limité, mais en expansion, accessible mais organisé. Abordant dans le même sens, Mackinder (1896) affirme que l'homme voyage et que l'homme s'installe. Dans son ouvrage *L'arbre et la pirogue* écrit en 1985, Joël Bonnemaïson met l'accent sur le fait que l'interaction spatiale est une notion dynamique et que c'est le moteur de la différenciation géographique.

Quant au concept d'espace urbain, selon l'INSEE en France, c'est un ensemble continu d'aires urbaines et de communes multipolarisées. C'est-à-dire au moins 40% de la population résidente active travaille dans l'une ou l'autre de ces aires urbaines. L'espace urbain est l'ensemble, d'un seul tenant, de plusieurs aires urbaines et des communes multipolarisées qui s'y rattachent. Dans l'espace urbain multipolaire, les aires urbaines sont soit contiguës, soit reliées entre elles par des communes multipolarisées. Cet espace forme un ensemble connexe. Un espace urbain composé d'une seule aire urbaine est dit monopolaire. La mise en place de cet espace urbain n'est pas le résultat d'un processus spontané, elle découle à la fois de la pensée humaine (processus de théorisation et d'élaboration) et de l'action entreprise par l'être humain afin de matérialiser dans la pratique ce que l'esprit a façonné en tenant compte du contexte environnemental, de la croissance démographique, du site et de la situation de la ville et du poids économique. Cet espace peut soit faire l'objet d'une ségrégation, de ghettoïsation ou de déségrégation, des notions polysémiques qui recouvrent des réalités distinctes.

En ce qui concerne la ségrégation, elle se définit entre autre comme un processus (et son résultat) de division sociale et spatiale d'une société en unités distinctes (Brunet, Ferras, Théry 1992). Dans son acception, Grafmeyer (1994) pense que la ségrégation recouvre l'intentionnalité de mise à l'écart d'un groupe social. La figure emblématique de la ségrégation est celle du ghetto religieux ou ethnique. Cette définition est devenue moins fréquente au fil du temps, mais demeure sous-tendue dans les discours communs. En effet, dans les années 1970, le sens s'est étendu à l'inégale localisation des groupes sociaux dans l'espace urbain. Ce qui peut aussi recouvrir les spécialisations des espaces urbains. Grafmeyer (1994) appréhende et attribue au courant marxiste la ségrégation des ouvriers par l'inégalité d'accès des groupes sociaux aux biens matériels et symboliques de la ville. D'où une triple ségrégation « le lieu et la qualité du logement, par les équipements collectifs et par les distances imposées entre domicile et lieu de travail ». La ségrégation est aussi « toute forme de regroupement spatial associant étroitement des populations défavorisées à des territoires circonscrits ». L'image totémique renvoie à celle du ghetto et « en

France, [à] la banlieue sensible. C'est sans doute dans cette troisième voie que l'on se rapproche le plus de l'acception Originelle ». Quant à Véronique De Rudder (1995), elle fait remarquer que les termes ségrégation et discrimination, qui par nature sont liés, renvoient explicitement à un principe de disjonction: la séparation s'opère sur ce qui fut ou pourrait être joint, c'est-à-dire considéré ensemble, comme un tout. Elle insiste sur ce point en arguant que pour disjoindre et continuer à le faire, il faut le justifier car il existe un référent plus général qui légitimerait l'englobement, le traitement unitaire. D'où le fait que la discrimination et la ségrégation sont associées avec un jugement éthique négatif, et ce avec un traitement inégalitaire (De Rudder, 1995). Selon Guy Di Méo (2001), la ségrégation repose avant tout sur un « pouvoir d'exclure » et résulte souvent d'une « introduction des valeurs économiques dans les rapports sociaux [...] [qui] produit des formes de pouvoir se révélant à la faveur de leur expression spatiale ». Les causes de la ségrégation seraient dues à des « motifs socio-économiques (classes sociales défavorisées mises à l'écart du reste de la ville, etc.), démographiques, ethniques ou raciales » (Fullaondo, 2007). Bien souvent, la ségrégation est perçue comme « ayant une connotation fortement péjorative » (Bourdon, 1996) et générerait des problèmes entre individus. C'est un processus de division sociale et « de répartition spatiale des groupes sociaux et des individus » (Levy et Lussault, 2003). Ce phénomène positionne habituellement les immigrants en tant que victimes. La ségrégation « implique à la fois un mouvement de rejet, d'exclusion, qui peut même prendre des formes légales ; et un mouvement d'agrégation qui réunit les semblables » (Brunet, 1993). Le phénomène de ségrégation peut également s'identifier par le regroupement de façon habituelle d'un groupe reconnaissable (genre, âge ou origine). Certains utilisent d'ailleurs le terme de ségrégation résidentielle pour parler de situations montrant une surreprésentation d'une communauté localisable dans une zone précise de la ville (Fullaondo, 2007).

À ces termes d'exclusion, s'oppose le terme de la déségrégation très souvent lié au racisme en se définissant comme un processus visant à mettre fin à la ségrégation raciale et à ses effets. En ce qui concerne cette étude, elle assimile cela à un processus conduisant à l'homogénéité dans l'occupation de l'espace urbain par les immigrants. Ce qui est contraire à la concentration de ses derniers dans un espace donné. À cet effet, les immigrants, selon statistique Canada (2006), sont des personnes qui sont, ou qui ont déjà été des immigrants reçus au Canada. Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada.

Dans le cadre de cette étude, un sens plus large a été donné au concept d'immigrant. L'immigrant est défini comme toute personne ayant pour première langue officielle le français et ayant quitté un point A pour s'établir à un point B (en occurrence la ville du Grand Sudbury). Ainsi, la définition prend en compte des canadiens d'autres provinces ayant pour première langue officielle le français. Dans cette même logique, il s'est avéré intéressant de se référer à la définition de l'Ontario sur les francophones adoptés le 4 juin 2009. Les francophones, selon Ontario, sont ceux dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais mais qui ont une bonne connaissance du français comme langue officielle et qui utilisent le français à la maison. Cette définition inclusive de l'immigrant constitue le ciment de la méthodologie de recherche initiée dans le cadre de cette étude.

## Méthodologie de la recherche

La présente étude a été menée dans la ville du Grand Sudbury. Selon statistique Canada, en 2011, la population s'établissait à 160 770 personnes représentant une variation en pourcentage de 1,6 % par rapport à 2006. Parmi cette population, le nombre d'immigrants s'élève à 3 185 en 2006 avec 2 925 immigrants anglophones et 260 immigrants francophones. La population francophone immigrante, qui constitue l'objet de notre étude, progresse de façon très lente. L'arrivée de ces immigrants francophones s'est faite comme suit: 155 immigrants francophones sont arrivés avant 1991. Entre 1991 et 1995, ils étaient seulement 10 immigrants. De 1996 à 2000, ils étaient 20 immigrants, tandis que leur nombre augmente à 75 de 2001 à 2006. Toutefois, il importe de préciser que l'enquête terrain a été faite dans les limites de la ville de Sudbury. La méthode utilisée dans le cadre de cette étude repose sur un ensemble d'étapes dont l'échantillonnage, l'enquête de terrain et l'analyse statistique/SPSS.

L'échantillon de cette étude est de 43 personnes. Ce nombre de participants a été déterminé par rapport à la population totale des francophones en 2006 et 10% de cette population, soit 26 personnes ont été pris en considération. Étant donné la définition assez large du concept d'immigrant, ce nombre a été majoré à 43 personnes. Ceci, pour prendre en compte toutes les autres personnes incluses dans la définition inclusive et large de l'immigrant.

Certains critères ont été utilisés pour faire le choix définitif des 43 personnes. D'abord le choix des enquêtés s'est fait par date d'arrivée à Sudbury. Ainsi, nous nous sommes basés sur le tableau de statistique Canada portant sur le 'statut d'immigrant et période d'immigration (8A)'. Ce tableau présente une classification des immigrants par date d'arrivée. La première période se situe avant 1991 où 155 immigrants francophones ont été enregistrés. La deuxième période, de 1991 à 1995 avec 10 immigrants francophones et la troisième période de 1996 à 2000 avec 20 immigrants francophones. Enfin, la dernière période se situe entre 2001 à 2006 où 75 immigrants francophones sont arrivés. Ce qui donne un total de 260 immigrants francophones. Il a été décidé de choisir proportionnellement 8 enquêtés entre les intervalles de périodes différents.

L'enquête sur le terrain a principalement portée sur une analyse qualitative et quantitative menée auprès des immigrants francophones établis à Sudbury dans les tranches d'années suivantes: avant 1990 ; 1990-1995 ; 1995-2000 ; 2000-2005 ; 2005-2010 ; 2010-aujourd'hui. Cette enquête s'est faite par l'élaboration d'un formulaire de consentement et d'un formulaire de recrutement.

Les personnes établies à Sudbury depuis 1990 étaient difficile d'accès. Toutefois, avec le soutien du Contact interculturel francophone de Sudbury (CIFS), il a été possible de toucher cette catégorie de personne, mais pour la plupart, la disponibilité a été un obstacle. Toutefois, la connaissance du milieu des immigrants et le réseautage ont permis d'avoir le maximum de personnes dans les tranches les plus récentes. Ainsi, une division en tranche d'année a permis de faire un premier découpage qui part d'une période inférieure à 1995 où nous avons enregistré 4 immigrants, une deuxième période allant de 1995 à 2000 avec 2 immigrants, une troisième période entre 2000 et 2005 avec 11 immigrants. Ensuite, une quatrième période partant de 2005 à 2010 avec 18 immigrants et une dernière vague concernant la période supérieure à 2010. Ce qui donne un total de 43 immigrants francophones.

Alors que le but général est de connaître la trajectoire des immigrants francophones et les facteurs qui influencent leur mobilité et leur occupation de l'espace urbain, des données sociales sur les participants ont aussi été demandées afin de déterminer si ces aspects influencent aussi leur

trajectoire. Ensuite, une analyse statistique des données recueillis a été faite pour en ressortir les éléments pertinents.

Le programme SPSS a permis de faire cette analyse des données compilées à partir du questionnaire en transformant les données qualitatives obtenues des 50 variables en données quantitatives. Cela nous a permis de déterminer les pourcentages des différentes variables, ainsi que les liens pouvant exister entre certaines de ces variables, et ce avec la fonction *Crosstabs-Chi Carré* du programme SPSS.

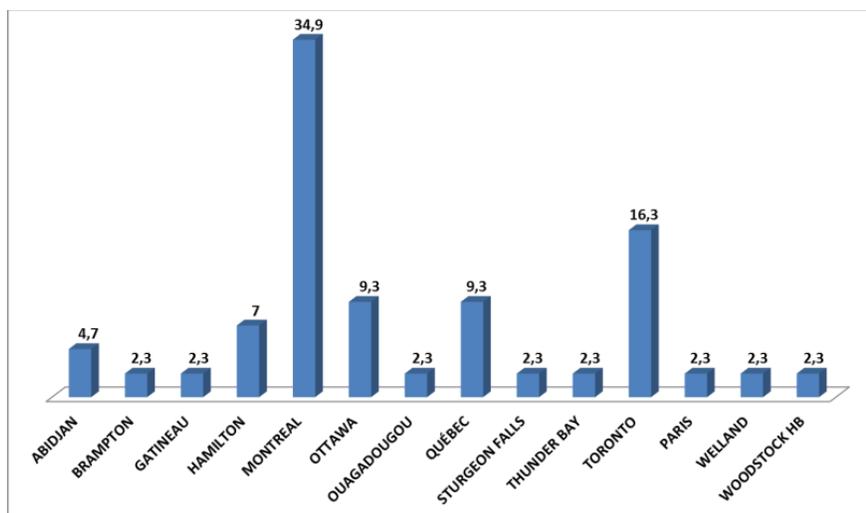
## Résultats de la recherche

Dans cette section, il est fait état des analyses sur le corpus des données obtenues. D'abord, les données sociodémographiques relevées dans le questionnaire ont été étudiées à l'aide des analyses effectuées par SPSS. Ensuite, les différents résultats ont été examinés par une analyse de l'occupation de l'espace et la mobilité des immigrants francophones.

### Un portrait sociodémographique diversifié et complexe des immigrants francophones à Sudbury

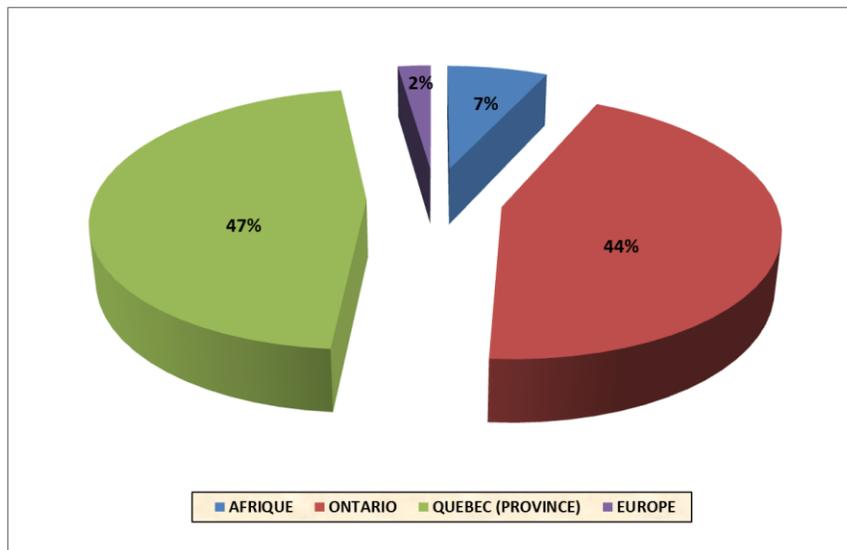
L'étude du portrait sociodémographique constitue un outil important d'analyse du comportement de l'immigrant francophone sur le territoire et son interaction avec celui-ci. Il prend en considération l'âge, le lieu d'origine, le statut professionnel, le sexe, l'éducation, etc. Dans l'échantillon de 43 participants, 72,1 % sont de sexe masculin et 27,9 % de sexe féminin. L'immigration francophone de Sudbury est à dominance masculine. Mais, d'où viennent tous ces immigrants? Sur le graphique ci-dessous, on constate que les immigrants arrivent de diverses villes, à savoir: Abidjan, Brampton, Gatineau, Hamilton, Montréal, Ottawa, Ouagadougou, Québec, Sturgeon Falls, Thunderbay, Toronto, Paris, Welland et Woodstock. Cependant un plus grand nombre arrivent de la ville de Montréal (34,9 %), ensuite de Toronto (16,3 %), puis d'Ottawa (9,3 %) et finalement de Québec (9,3 %) suivie de la ville de Hamilton (7 %). Les villes d'Abidjan, de Brampton, de Gatineau, de Ouagadougou, de Sturgeon Falls, de Thunderbay, de Paris, de Welland et de Woodstock totalisent 23,2 % des points de départ. Cette analyse montre que l'immigration francophone est dominée par deux axes majeurs qui sont Montréal (34,9 %) et Toronto (16,3 %).

**Graphique 1: Villes de départ des immigrants**



Une analyse plus poussée montre que 46,5 % des immigrants arrivent de la province de Québec, 44, 2 % arrivent de la Province de l'Ontario. Cette dominance fait du Québec, la principale province de départ des immigrants francophones (Voir graphique 2)

### Graphique 2: Continents et provinces de départ des immigrants francophones

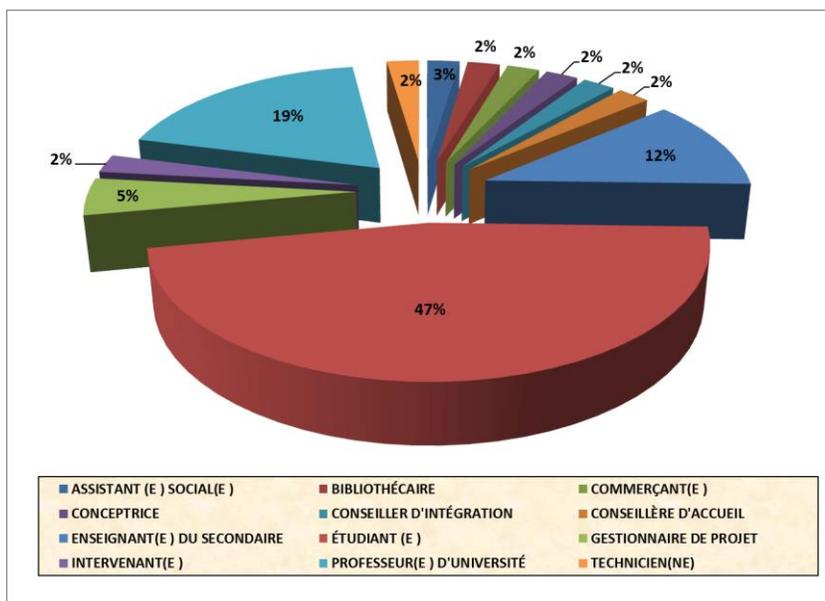


Cette importance du Québec s'explique par le fait que la plupart des immigrants francophones (venant d'Afrique) qui arrivent au Canada choisissent la province de Québec à cause du français qui, pour eux, est un atout important dans l'intégration. L'immigrant francophone s'établit en premier dans la province de Québec. Une fois bien intégré avec une bonne connaissance sur les éventuelles possibilités et contraintes, l'immigrant choisit de quitter ou pas la province. Très peu sont les immigrants qui arrivent à Sudbury directement de l'Afrique. Seulement 7% de l'échantillon ont pour point de départ l'Afrique. Le fort potentiel urbain et économique de l'Ontario le place en deuxième position après le Québec d'autant plus que dans certaines villes du Nord de l'Ontario, il est possible de vivre dans les deux langues (français et anglais). L'immigrant francophone choisira une de ces villes afin d'éviter le dépaysement en vivant dans sa langue officielle tout en apprenant l'anglais. D'où le nombre élevé d'immigrants (44, 2 %) en provenance de l'Ontario.

Quant à l'analyse de la composition de l'âge de ces immigrants, elle montre que 74, 4 % des participants ont entre 25 et 50 ans, et 14% ont moins de 25 ans. Les personnes plus matures sont plus aptes à immigrer. L'étude montre que l'immigration francophone se caractérise par la maturité. Immigrer, est une décision qui engage et vient bouleverser toute une vie, si bien que les personnes de cet âge (25 et 50 ans) sont plus disposées, plus prêtes à donner un nouveau tournant à leur vie ou à prendre des risques.

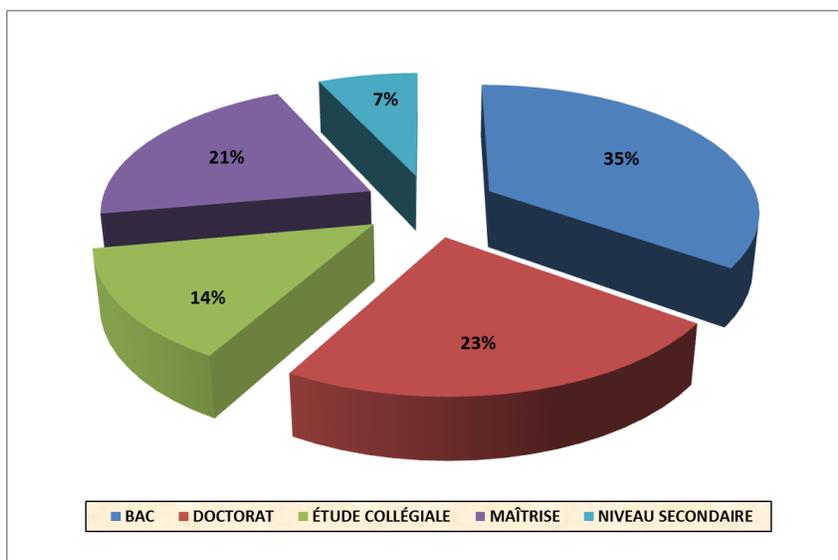
Le statut professionnel de ces immigrants est un aspect important qui a été étudié. Il en ressort que 46, 5 % sont des étudiants, 18, 6 % sont des professeurs d'université et 11, 6 % sont des enseignants du secondaire, et toutes les autres occupations constituent 23,3 % (voir graphique 3).

**Graphique 3: Occupation actuelle des immigrants**



L'immigration à Sudbury est dominée par le secteur de l'éducation. L'attrait qu'exerce le secteur de l'éducation s'explique par les possibilités d'emploi qu'elle offre aux immigrants, mais surtout la possibilité de formation à ceux et celles qui en ont besoin (voir graphique 4).

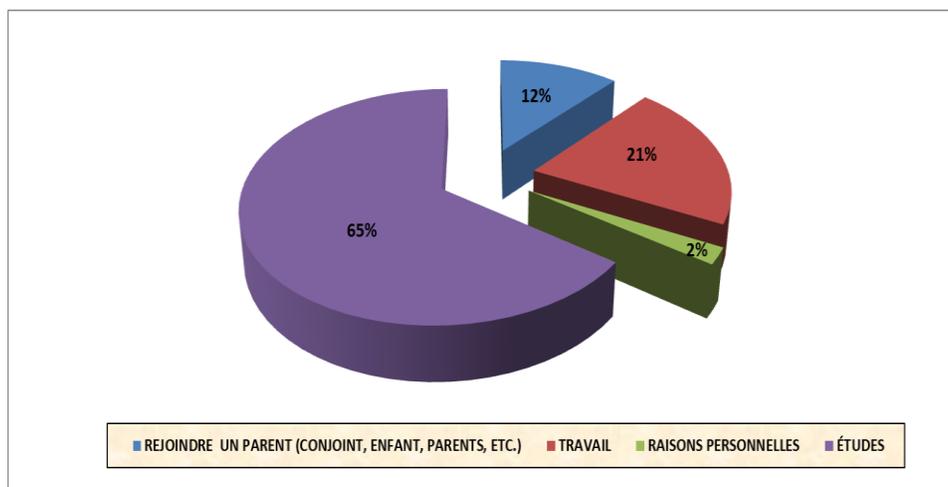
**Graphique 4: Niveau scolaire des immigrants francophones**



Le tableau montre un niveau de formation diversifié allant du 1<sup>er</sup> au 3<sup>ème</sup> cycle. En effet, 34,9 % des immigrants sont titulaires d'un baccalauréat, 20,9 % d'une maîtrise, 23,3 % sont titulaires du doctorat et 7 % ont le niveau secondaire. Dans l'ensemble, 79,1 % des immigrants ont un niveau universitaire.

L'immigration francophone à Sudbury est une immigration de très haute qualité académique qui se justifie par plusieurs signes (voir graphique 5).

**Graphique 5: Raisons de l'immigration francophone à Sudbury**



Deux principales raisons motivent l'immigrant francophone. La première principale raison est l'acquisition d'un diplôme et la formation. En effet, 65,1 % des enquêtées ont immigré pour des raisons d'étude. La deuxième principale raison est le travail. Enfin, 20,9 % des enquêtés sont arrivés à Sudbury pour des raisons de travail. En somme, l'immigration francophone à Sudbury se justifie par des raisons éducatives et professionnelles. Cette situation est une conséquence d'une part, du caractère dominant du secteur de l'éducation et d'autre part de la haute qualification qui définit l'immigration francophone à Sudbury. Une autre conséquence de cette situation est le taux élevé de locataire puisque 46,6 % des immigrants sont des étudiants, l'accès à la propriété n'est pas évident compte tenu de la situation financière. De ce fait, on enregistre 69,8 % de locataire et 18,6 % de colocataire. Seulement 2,3 % des enquêtés sont des propriétaires. Il s'agit d'une immigration dominée par une absence d'accès à la propriété.

### **Les raisons du premier choix du lieu d'habitation: une dominance du réseau social familial et l'éducation**

D'une manière générale, la localisation des individus sur le territoire n'est pas démotivée. Les choix des lieux d'habitation sont toujours motivés par des choix rationnels ou irrationnels. Toujours est-il qu'il n'est pas le fait du hasard. Cette approche, on la retrouve chez les immigrants francophones à Sudbury dont les choix de localisation sont motivés par plusieurs raisons. Le tableau 1, ci-contre, en donne un aperçu des différentes raisons qui animent l'immigrant lorsqu'il décide de s'installer à Sudbury.

**Tableau 1: les raisons du premier choix d'habitation**

<b>JUSTIFICATION DU PREMIER CHOIX D'HABITATION</b>	<b>POURCENTAGES (%)</b>
<b>AUCUNE RAISON PERTINENTE</b>	<b>11,6</b>
<b>RAISONS DE SÉCURITÉ</b>	<b>2,3</b>
<b>CHOIX EFFECTUÉ PAR UNE TIERCE</b>	<b>9,3</b>
<b>PROCHE DE L'ÉCOLE FRÉQUENTÉE</b>	<b>16,3</b>
<b>PROCHE DU LIEU DE TRAVAIL DE MON EPOUX(E) OU PARENTS</b>	<b>2,3</b>
<b>PROCHE DES TRANSPORTS EN COMMUN</b>	<b>9,3</b>
<b>PROCHE DE VOTRE LIEU DE TRAVAIL</b>	<b>9,3</b>
<b>LES LOYERS SONT ABORDABLES</b>	<b>14,0</b>
<b>VOUS Y CONNAISSEZ DES GENS (FAMILLES, AMIS ETC.)</b>	<b>23,3</b>
<b>CHEZ MES PARENTS</b>	<b>2,3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

Une analyse du graphique montre que 23,3 % des immigrants francophones justifient le choix de leur premier lieu d'habitation par le réseau social. L'immigrant qui veut s'installer à Sudbury ne connaît pas le territoire. Il va être, avant tout, animé par un sentiment de « peur » ou d'appréhension de l'inconnu alimenté surtout par le doute. L'attitude logique qui ressort est de faire confiance à un parent, à un ami ou à une connaissance demeurant à Sudbury. Ce dernier va constituer un vecteur d'établissement à travers lequel l'immigrant va s'identifier. Ainsi, animé par une logique de tâtonnement, d'incertitude et d'identification, l'immigrant développe une logique relationnelle qui va justifier son premier choix du lieu d'habitation. L'immigrant fait confiance aux conseils de ceux et celles qui l'ont précédés à Sudbury. Ce cheminement, essentiellement basé sur le réseau social peut être qualifié de trajectoire identitaire en ce sens que ce choix ne dépend pas uniquement de lui, mais aussi d'une tierce personne à qui il s'identifie.

La deuxième raison qui justifie le premier choix d'habitation de l'immigrant est la proximité de l'école fréquentée. En effet, 16,3 % sont influencés par la proximité du lieu d'étude, puisque l'immigration francophone est majoritairement constituée de 46,5 % d'étudiant.

L'accessibilité à un loyer à prix abordable est la troisième raison qui motive 14 % des immigrants. Ce qui signifie que la raison économique occupe aussi une place importante dans le premier choix d'habitation de l'immigrant. La proximité du lieu d'étude (16,30%) et l'accessibilité à un loyer abordable (14%) sont d'autres facteurs importants qui influencent également le premier choix d'habitation de l'immigrant francophone qui arrivent à Sudbury.

En conclusion, il y a 3 facteurs importants qui déterminent le choix d'habitation de l'immigrant francophone à Sudbury. Le premier facteur est social et s'appuie sur les relations sociales de l'immigrant avec son entourage. Le deuxième facteur est scolaire et est basé sur l'instruction et la formation en général. Le troisième facteur, le dernier, est le facteur économique lié au coût du loyer.

## Analyse de la mobilité de l'immigrant: une très forte mobilité dans l'espace urbain du Grand Sudbury

L'immigrant installé peut, pour diverse raisons, décider de déménager dans une autre maison ou un autre quartier. Cet aspect des choses est appréhendé dans l'étude comme étant le passage d'un statut statique (premier choix d'habitation) à un statut dynamique (déménagement). À l'échelle de Sudbury, on observe une importante mobilité spatiale sur le territoire. L'étude montre que 81,4 % des enquêtés ont déménagé au moins une fois. Par contre 18,6 % n'ont jamais déménagé. Afin de mieux comprendre cette mobilité sur le territoire, nous avons mis en place un indice de mobilité résidentiel appelé  $I_{MR}$ :

$$I_{MR} = \text{Nombre de déménagement} / \text{Nombre d'année de résidence}$$

Dans le souci de comprendre le déplacement des immigrants francophones sur le territoire de Sudbury, il a été créé un indice de mobilité résidentiel. La construction de cet indice s'appuie sur deux variables essentielles, à savoir le nombre de déménagement de l'immigrant et le nombre d'année de résidence. Cet indice est un indicateur potentiel du degré de la mobilité. De ce fait, on associe sa mobilité avec son nombre de déménagement. Dans le tableau 2 relatif à l'indice de mobilité résidentielle, on constate que la mobilité moyenne de l'immigrant est de 39,5 %. Dans l'ensemble, l'indice de mobilité résidentielle montre que les immigrants, certes, sont mobiles mais cette mobilité est relativement moyenne. D'ailleurs le nombre de déménagement moyen l'atteste (voir tableau 2).

**Tableau 2: Indice de mobilité résidentielle**

INDICE DE MOBILITÉ RÉSIDEN­TIELLE	POURCENTAGES (%)
MOBILITÉ NULLE	18,6
FAIBLE MOBILITÉ	20,9
MOBILITÉ MOYENNE	39,5
MOBILITÉ ÉLEVÉE	11,6
MOBILITÉ MAXIMALE	9,3
TOTAL	100

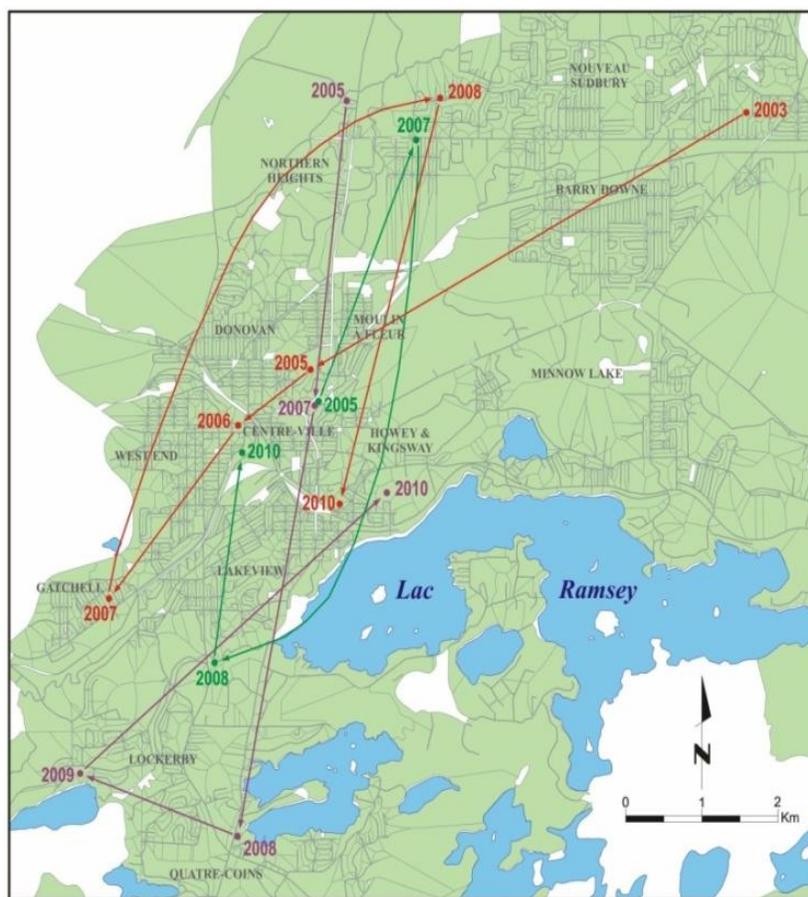
Le tableau ressort que 81,4 % des immigrants ont au moins effectué un déménagement contre 18,6 % qui n'ont jamais effectué de déplacement. En termes de volume, l'étude relève une importante mobilité spatiale des immigrants francophones sur le territoire de la ville de Sudbury.

**Tableau 3: Nombre de déménagement de l'immigrant francophone**

NOMBRE DE DEMENAGEMENT	POURCENTAGES (%)
AUCUN DÉMENAGEMENT	18,6
UN DÉMENAGEMENT	37,2
DEUX DÉMENAGEMENTS	23,3
TROIS DÉMENAGEMENTS	14,0
QUATRE DÉMENAGEMENTS	2,3
CINQ DÉMENAGEMENTS	4,7
TOTAL	100

### La trajectoire géographique des immigrants francophones à Sudbury répond à une logique aléatoire

La mobilité de l'immigrant sur le territoire permet d'étudier sa trajectoire géographique. Les trajectoires de trois participants à partir de leurs différents codes postaux (voir carte 1) ont été analysées.

**Carte 1: La trajectoire géographique de trois immigrants francophones**

@Léo Larivière, département de géographie, Université Laurentienne

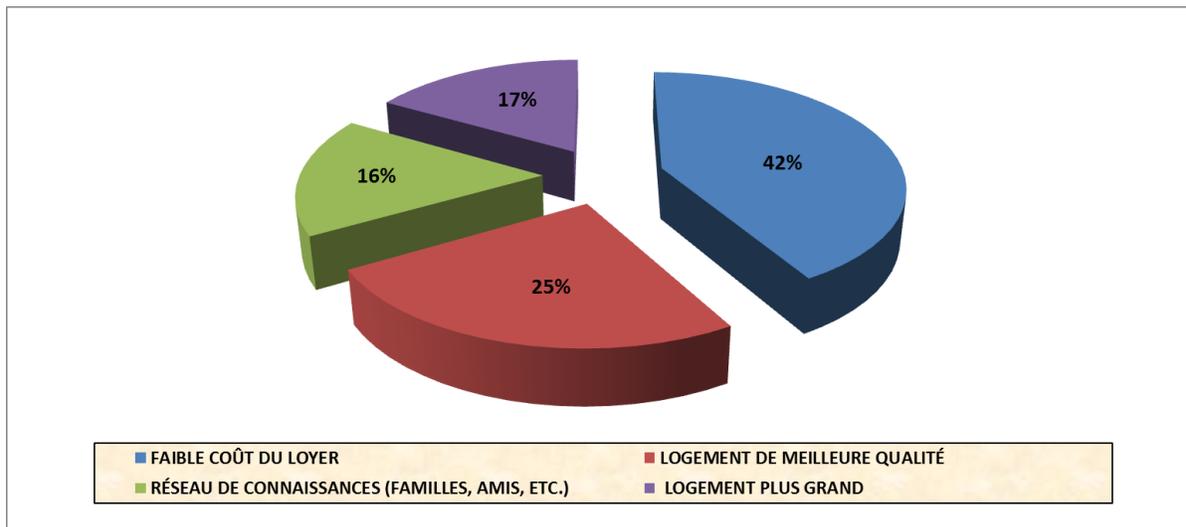
La première personne (trajet en rouge) a effectuée quatre (4) déménagements depuis son arrivée en 2003. Il s'est successivement installé au nouveau Sudbury, deux fois au centre-ville, à Gatchelle, au nouveau Sudbury et est revenu au nouveau Sudbury. Quant à la deuxième personne (trajet en violet), elle a également effectué (4) déménagements. Depuis son installation à Sudbury à Northern Heights en 2005, elle a successivement déménagé au centre-ville, aux quatre coins, à Lockerby et à Howey & Highway. Par contre, la troisième personne (trajet en vert), elle a effectué 3 déménagements. Du centre-ville où elle a demeuré à son arrivée à Sudbury, elle s'est rendue à Northern Heights, ensuite à Lakeview pour revenir au centre ville.

À l'analyse de cette carte, on constate qu'il n'existe pas sur le territoire un point de chute final prédéterminé. Il n'existe pas de point d'impact vers lequel convergent tous les immigrants francophones. Donc, les trajectoires ont un caractère aléatoire qui ne répond à aucune logique. C'est une trajectoire assez diversifiée multi-sens (plusieurs directions) qui, du point de vue géographique est assez diversifié donnant l'illusion d'avoir un maillage territoriale. En conclusion, le déplacement des immigrants francophones sur le territoire n'est pas orienté vers un point d'impact ou vers un front pionnier. Il s'agit donc d'une trajectoire géographique hétéroclite. Ce constat signifie qu'il n'existe pas de quartier spécifique dans la ville de Sudbury qui constitue un point de chute ou une préférence pour les immigrants francophones.

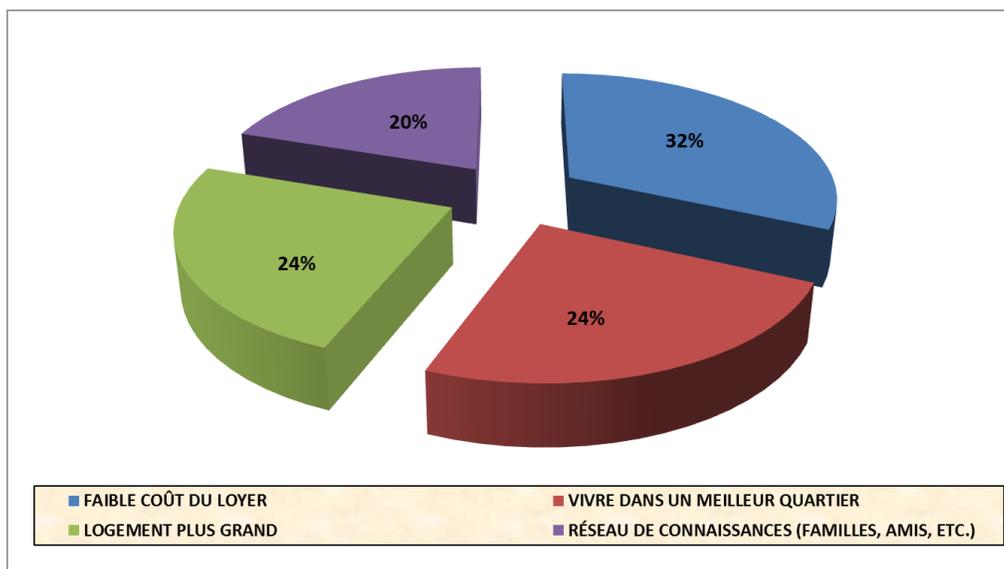
### Une motivation dans la mobilité des immigrants francophones dominée par des raisons financières

Lorsque l'immigrant s'installe, il va finir par se familiariser avec le territoire. Sa mobilité sur le territoire va être motivée par plusieurs raisons. Les trois graphiques ci-dessous (voir graphiques 6, 7 & 8) montrent les tendances lourdes de cette mobilité, quant aux choix justifiant une vague de déménagements effectuée par l'immigrant.

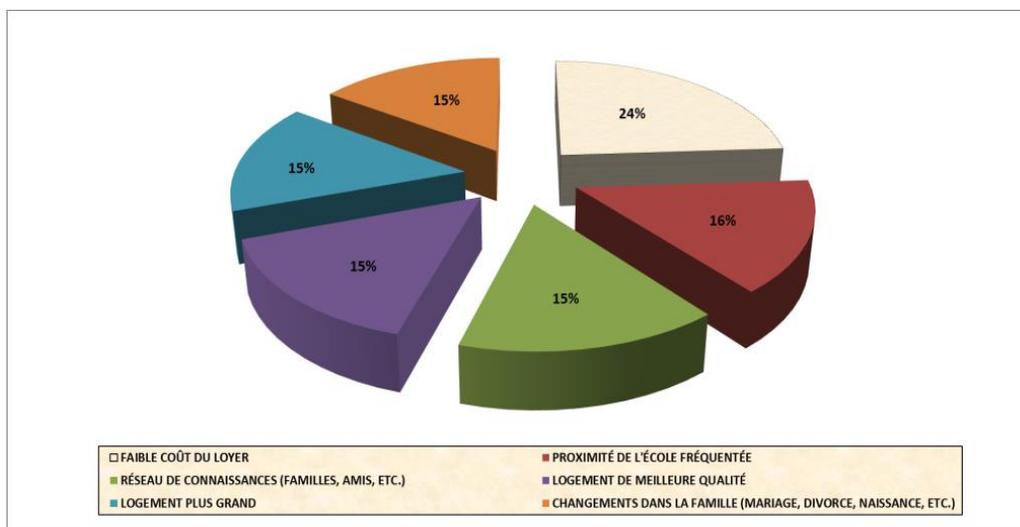
**Graphique 6: Première phase de déménagement (Trajectoire économique)**



**Graphique 7: Deuxième phase de déménagement (Trajectoire économique)**



**Graphique 8: Troisième phase de déménagement (Trajectoire économique)**



L'analyse des trois graphiques révèle un taux plus élevé d'immigrants (26, 31 %) qui justifient leur premier déménagement par le coût abordable des loyers. Dans la deuxième phase de déménagement, 22, 85 % (taux plus élevé) sont encore attirés par la même raison, à savoir celle du loyer abordable. Dans la troisième phase de déménagement, la majorité des personnes (28, 57 %) évoque la même raison.

La tendance lourde qui se dégage de cette analyse est que lorsque l'immigrant s'installe, sa mobilité sur le territoire est désormais motivée par ses propres intérêts qui sont avant tout d'ordre économique (loyer à faible coût). Le réseau social qui, au départ, a justifié son installation sur le territoire devient secondaire. À la trajectoire sociale se substitue une trajectoire économique. La logique d'incertitude, de tâtonnement, et de dépendance lors du premier choix de localisation fait place à une logique de certitude, de non tâtonnement et d'indépendance de l'immigrant qui a

maintenant une meilleure connaissance de son territoire. Il en résulte donc une substitution de l'identitaire à la rationalité qui se traduit par une trajectoire économique. Autrement dit, l'immigrant s'affranchi de la première raison qui a motivé sa localisation. Il s'agit de la raison d'appartenance s'appuyant sur les liens affectifs, sur les réseaux familiaux et amicaux. Le réseau identitaire n'est plus pertinent. Le sentiment d'appartenance n'est plus significatif lorsque l'immigrant a passé plus d'un an dans la ville. La deuxième raison qui va orienter son déplacement est basée sur la recherche d'un logement de meilleure qualité. En effet, respectivement, dans la première et troisième phases de déménagement, 15,78 % et 14,28 % en font un élément important dans leur décision de déménager. La troisième raison est liée à un logement plus grand ; 10,52 % dans la première phase, 17,44 % dans la deuxième phase et 14,28 % dans la troisième phase de déménagement justifient leurs déplacements par rapport à l'acquisition d'un logement plus grand. Enfin, 17,44 % dans la deuxième phase de déménagement mettent l'accent sur l'aspect du quartier. Leur choix s'effectue en raison d'un meilleur quartier. Ainsi, deux facteurs principaux influencent le déplacement des immigrants francophones ; le facteur économique (loyer à faible coût) et le facteur socio-environnemental. Dans ce deuxième facteur (logement de meilleure qualité, logement plus grand, logement dans un meilleur quartier), l'immigrant, animé par ses « propres intérêts » va se pencher non seulement sur la qualité de l'environnement dans lequel il vit, mais aussi sur les commodités qu'offre cet environnement. Car, il y a un certain nombre de problèmes (adaptation, connaissance de territoire, etc.) qu'il a réussi à résoudre.

Lorsqu'on poursuit l'analyse par rapport aux phases de déménagements, on note un troisième facteur en relation avec l'école fréquentée. En effet, 14,28 % des immigrants (dans la troisième phase de déménagement) vont expliquer leur mobilité par rapport à la proximité de l'école fréquentée. Cette situation s'explique aisément puisque la présence à Sudbury de 65,1 % des immigrants est justifiée par les études. Le souci de se rapprocher de l'école fréquentée devient une nécessité. Ce qui fait du facteur éducationnel le troisième facteur qui va influencer la mobilité des immigrants.

L'étude montre également que 10,52 % des immigrants dans la phase 1 et 14,28 % autant dans les phases 2 et 3 des déménagements vont être influencés par la famille et les ami(e)s, etc. En outre, des changements au niveau familial comme le mariage, le divorce, les naissances, etc. vont influencer certains déplacements. Le facteur social devient ainsi le quatrième facteur motivant les déménagements des immigrants.

Afin de pousser plus loin l'analyse des raisons de la mobilité des immigrants, certaines variables ont été corrélées avec la mobilité résidentielle à l'aide du Ki-carré. L'objectif est de savoir si un certain nombre de variables pouvaient expliquer la mobilité des immigrants. Simplement dit, est-ce que ces variables constituent des valeurs explicatives de cette mobilité. Ainsi, la variable sexe<sup>11</sup> a été mis en relation avec la mobilité résidentielle. Il ressort qu'il n'y a pas de lien entre cette variable sexe et la mobilité résidentielle. Il en est de même pour l'âge<sup>12</sup>, la nationalité<sup>13</sup> et le niveau scolaire<sup>14</sup>.

Cependant, il existe un lien entre l'amélioration<sup>15</sup> des finances et la mobilité résidentielle. En effet, lors de la première phase de déménagement, à la question de savoir si leur finance s'était

---

<sup>11</sup> P = 0,301 ; P > 0,05

<sup>12</sup> P = 0,099 ; P > 0,05

<sup>13</sup> P = 0,506 ; P > 0,05

<sup>14</sup> P = 0,623 ; P > 0,05

<sup>15</sup> P = 0,001 ; P < 0,05

améliorée, 39, 5 % ont répondu positivement alors que 41,9 % ont répondu négativement. Ce lien apparaît également avec la détérioration<sup>16</sup> des finances. Toujours dans la première phase de déménagement, 76, 7 % ont répondu non à la question de savoir si leur finance s'était détériorée tandis que 4, 7 % ont donné une réponse contraire.

Dans la deuxième phase de déménagement, 25, 6 % ont donné une réponse positive à savoir si leur finance s'était améliorée, tandis que 18, 6 % ont affirmé que non. Aussi, à la question de savoir si leur finance s'était détériorée, 2,3 % ont répondu par oui, pendant que 41, 9 % ont affirmé le contraire.

À l'analyse de ces données, on constate que l'amélioration ou la détérioration des finances constitue un élément majeur dans le déplacement des immigrants. La mobilité de l'immigrant sur le territoire se fait dans deux sens ; selon que sa situation financière s'est détériorée ou améliorée. Même si le facteur économique demeure la tendance lourde, la mobilité des immigrants francophones traduit une certaine forme d'ascension sociale inspirée du Modèle de Burgess de l'école de Chicago.

Dans ce modèle, les quartiers se succèdent sans s'interpénétrer. Le modèle met en évidence et conceptualise la ville en cinq cercles concentriques comprenant la zone centrale des affaires, la zone transitoire (logements, industries, ...), la zone de la classe ouvrière résidentielle (appartements), la zone résidentielle, et les banlieues suburbaines. Ils ont également observé les villes en tant que quelque chose en évolution et en changement. Il se produit une ascension sociale, et celle-ci entraîne un déplacement d'un quartier à l'autre suivant un schéma par zones concentriques. La communauté se transforme sans cesse car les familles déménagent dès qu'elles le peuvent, selon les moyens financiers, du nouveau statut social et de la capacité à satisfaire les nouveaux besoins. Au regard de ce qui se passe à Sudbury, l'étude montre effectivement qu'il y a un processus semblable d'ascension social des immigrants francophones qui s'apparente aux résultats trouvés par Burgess. En conformité avec le modèle de Burgess, nous définissons la trajectoire au sens figuré comme « une carrière professionnelle », une suite de positions sociales occupées. Ce concept permet de mettre en exergue l'aspect à la fois spatial et social de la mobilité des immigrants. L'immigrant francophone veut passer d'un stade 1 (besoin existentiel) à un stade 2 (besoin d'amélioration) en se déplaçant d'un quartier à un autre selon ses besoins ou du moins selon sa situation financière.

### **Faible agrégation spatiale dans l'occupation de l'espace par les immigrants francophones**

Dans le but de mieux comprendre l'occupation de l'espace par les immigrants francophones, l'emplacement actuel des 43 immigrants francophones sur le territoire de Sudbury ont été identifiés à partir de leurs codes postaux (voir carte 2).

---

<sup>16</sup>P= 0, 022 ; P < 0, 05

## Carte 2: Occupation de l'espace urbain par les immigrants



@Léo Larivière, département de géographie, Université Laurentienne

Nous constatons que l'occupation spatiale des participants est éparse sur le territoire, et ne laisse pas présager une agrégation significative. Toutefois, une observation de l'ensemble du territoire révèle deux pôles mineurs d'agrégation au niveau du centre ville ainsi qu'au niveau de West End (voir carte 3).

### Carte 3: Formation de 2 noyaux d'agrégation



@Léo Larivière, département de géographie, Université Laurentienne

Lorsque l'étude est poussée encore plus loin, il apparaît, en termes d'agrégation, quatre (4) noyaux potentiels: deux (2) au centre ville, un (1) à West End, et un (1) autre à Lakeview (voir carte 4). Ces noyaux ne sont pas assez significatifs pour parler de ségrégation spatiale des immigrants francophones à Sudbury. On pourrait donc dire que l'occupation de l'espace urbain de Sudbury par les immigrants francophones n'engendre pas un processus de ségrégation spatiale.

**Carte 4: Formation de 4 noyaux d'agrégation**



@Léo Larivière, département de géographie, Université Laurentienne

## Discussion

Au terme de cette étude, l'analyse des résultats confirme l'hypothèse intitulée « *l'occupation de l'espace par les immigrants francophones n'aboutit pas nécessairement à une ségrégation spatiale ou du moins à une ghettoïsation de l'espace urbain* ». Bien que l'analyse souligne effectivement quelques aspects d'agrégation, on ne saurait identifier des immigrants francophones à un territoire parce qu'il y a une absence de masse critique. Ce qui signifie qu'il y a un processus de fusion des immigrants francophones sur le territoire. On pourrait donc avancer qu'il n'existe pas une identité territoriale immigrante à Sudbury. Cette situation est un véritable avantage dans la mesure où elle permet aux immigrants de mieux « se faire une place » au sein de la communauté urbaine grâce à leur intégration économique, politique, sociale, culturelle et spatiale.

Le fait que les immigrants francophones ne s'identifient pas à un quartier est un atout majeur d'intégration. En effet, l'identification d'un quartier comme un quartier des immigrants constitue souvent une problématique politique, culturelle et idéologique à cause des préjugés. Un tel quartier nécessite des politiques d'intervention spéciale sur le territoire, comme une présence permanente des policiers pour contrecarrer la propagation des fléaux tels que la drogue, la violence, etc. Cette situation peut exiger le vote des budgets spéciaux qui économiquement constituent de lourdes charges pour la ville. Alors que ces budgets spéciaux auraient pu servir à développer d'autres secteurs d'activité dans la ville. Le problème de sécurité des habitants devient une préoccupation. Ils voient leur vie menacée ainsi que celle de leur progéniture, car leur liberté de circulation est dans ce cas réduite. Les habitants de la ville essaieront d'éviter cette partie de la ville dans leurs différents déplacements. Ce qui met en péril la cohésion sociale des habitants de la ville.

Dans un autre sens, la ségrégation spatiale avec la proximité spatiale pourrait être vue comme une aide dans la création de réseaux sociaux, d'accès à l'emploi et au logement par le biais de ces réseaux qui améliorent les conditions de vie (Fullaondo, 2007). Burgess « montrait que la ségrégation est une composante normale de la vie urbaine et que dès lors qu'elle est socialement acceptée et qu'elle ne produit pas de l'enfermement, elle est une ressource pour les habitants, puisqu'elle leur permet de se mouvoir et de vivre au sein de mondes largement séparés » (Bacque, Levy, 2009). Par conséquent, la ségrégation peut se percevoir comme une forme d'intégration (Martinez Aranda, 2005). On peut donc trouver des aspects positifs à la ségrégation même si ce concept renvoie à un éventuel renfermement communautaire et à des interactions cloisonnées entre les différents groupes ethniques.

L'absence de stigmatisation d'un quartier d'immigrants à Sudbury est donc un avantage inestimable pour la ville de Sudbury qui voit ses immigrants se fondre dans l'espace sans avoir recours à la mise en place d'une quelconque politique spéciale. Cela représente une garantie pour la cohésion sociale et un gage de partage de certaines valeurs communes et d'une communication plus efficace avec les membres de la société d'accueil, en plus de favoriser une participation citoyenne.

## Conclusion

L'analyse de la trajectoire géographique et l'occupation de l'espace urbain du grand Sudbury par les immigrants francophones indiquent l'importance du facteur spatial dans le processus d'intégration.

L'étude est partie d'une hypothèse selon laquelle l'occupation de l'espace par les immigrants francophones n'aboutit pas nécessairement à une ségrégation spatiale ou du moins à une ghettoïsation de l'espace urbain à Sudbury. D'abord, l'échantillon de 43 personnes enquêtées a révélé un profil sociodémographique assez diversifié. Ensuite, l'analyse des raisons du premier choix d'habitation montre qu'une majorité des enquêtés est motivée par une trajectoire sociale (23, 3 %) et ensuite par la proximité du lieu d'étude (16, 3 %).

L'analyse de la mobilité de l'immigrant sur le territoire a été faite grâce à la mise en place d'un indice de mobilité. L'analyse de l'indice de mobilité a montré qu'il existe une importante mobilité spatiale des immigrants francophones sur le territoire de Sudbury. En effet, 81, 4 % des enquêtés ont, au moins, effectué un déménagement contre 18, 6 % qui ne l'ont jamais fait. La mobilité résidentielle moyenne se traduit par un déménagement, soit 37, 2 %. La trajectoire des immigrants a été examinée. Il résulte que la trajectoire des immigrants est hétéroclite et se fait de façon illogique. Un autre exposé des motivations intervenant dans la mobilité des immigrants

francophones montre que ces derniers suivent une trajectoire sociale dans la première et deuxième phase de déménagement et une trajectoire économique dans la troisième phase de déménagement. En poussant cette analyse plus loin, une corrélation entre l'indice de mobilité avec certaines variables a été faite. Il a été donné de constater que la mobilité des immigrants francophones suit une certaine forme d'ascension sociale.

## Références

Bacque, M-H., Levy, J-P (2009), *Ségrégation*, STEBE, Jean-Marc, Marchal, Hervé. Traité sur la ville, Paris: Presses universitaires de France, pp. 303-354.

Bailly, A. ; Béguin, H. (1995), Introduction à la géographie humaine [Introduction to human geography]. 5th ed. Paris: Masson.

Bonnemaison, J. (1986), *L'arbre et la pirogue*, Paris: ORSTOM.

Bonvalet, C. , etBringé, A. (2010), « Les trajectoires socio-spatiales des Franciliens depuis leur départ de chez les parents », *Temporalités*[en ligne], 11 2010, mis en ligne le 11 juillet 2010, consulté le 20 février 2012. URL: <http://temporalités.revues.org/1205>.

Brunet R. (ss. Dir.) (1993), *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Montpellier, GIP RECLUS et La Documentation Française, 518p.

Brunet, R et al. (2005), *Les mots de la Géographie: dictionnaire critique*. Dynamiques du territoire, Nouvelles Éditions.

Brunet, R. Ferras, H. Thery, H., (1992), *Les mots de la géographie*, dictionnaire critique, Paris: Reclus (Montpellier) et la Documentation française.

Burgess, E. (1925a), *La croissance de la ville. Introduction à un projet de recherche*, in *L'école de Chicago*, naissance de l'écologie urbaine, Paris, Aubier, coll. Champ urbain, éd. et trad. 1979.

Burgess, E. (1925b), *Can Neighbourhood Work Have a Scientific Basis?* in Park, R. E. et E. W. Burgess, *The City*, Chicago, University of Chicago Press, éd. 1967.

Burgess, E. W. (2005), « *La croissance de la ville ; Introduction à un projet de recherche* », dans *Grafmeyer, Yves. & Joseph Isaac (dir)*. *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris: Aubier.

Contact interculturel, *Les obstacles à l'intégration des immigrés de Sudbury*, vidéo, 20mns.

De Rudder, V. (1995), *La ségrégation est-elle une discrimination dans l'espace ? Éléments de réflexion sur les relations interlignes*, in René Gallissot et Brigitte Moulin (éd), *Les quartiers de la ségrégation*, Paris: Karthala & Institut Maghreb-Europe.

Di Méo, G. (2001), *Géographie sociale et territoire*, Nathan Université.

Fullaondo, A. (2007), *Experiencias para el alojamiento y el habitar de la poblacionmigrada en Andalucia*. Séminaire: La ségrégation résidentielle. Évaluations et indicateurs.

Gottmann, J. (1952), *La politique des États et leur géographie*, Paris: A. Colins,

Grafmeyer, Y. (1994), *Sociologie urbaine*, Paris: Nathan.

Grafmeyer, Y. et Joseph, I. (1990), *École de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine*, Paris: Aubier.

Jolivet, V. (2007), « la notion de trajectoire en géographie, une clé pour analyser les mobilités ? », *EchoGéo*[en ligne], numéro 2, mis en ligne le 22 février 2008. URL: <http://echogeo.revues.org/1704>.

Kant, E. (2001), *Critique de la raison pure*, trad. Alain Renaut, Paris: GF Flammarion.

Larousse (page consulté le 29 mars 2012) <http://www.larousse.com/en/dictionnaires/francais>

Lacassagne, A. (2010), « Le Contact Interculturel Francophone de Sudbury (CIFS): francophones avant tout! Exemple d'un inter-culturalisme réussi », *Reflets: Revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 16, n°1, à paraître.

Levy, J. , Lussault, M. (2003), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris: Belin, 1033 p.

Martinez, A. (2005), Maria Adoración, *Como se produce la integracion de los inmigrantes?* [DOC] Madrid: IMEDDES. Disponible sur internet:<[www. funciva. org/](http://www.funciva.org/) . . . /1190647667\_Adoracion%20Maritinez. doc>

Statistique Canada (page consulté le 20 janvier 2012), « Profil des communautés de 2006 ». *In Statistique Canada* [en ligne]. [www.stacan.gc.ca](http://www.stacan.gc.ca).